

Variole du singe



DE QUOI S'AGIT-IL ?

La variole du singe est une maladie rare principalement présente en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. La variole du singe est causée par un virus. Normalement, le virus ne se propage pas facilement dans la population.

TRANSMISSION

La transmission se fait par contact étroit avec une personne contagieuse ou malade. Il peut s'agir d'un contact physique direct, mais aussi d'un contact avec des lésions cutanées/fluides corporels ou de grosses gouttelettes provenant du nez et de la gorge. Le virus peut également se propager indirectement en entrant en contact avec les vêtements, le linge ou les bandages d'une personne contaminée. Il peut également y avoir une transmission par l'air (transmission par aérosols à courte distance).

CONTAGIOSITÉ

Une personne peut transmettre le virus pendant la période des lésions cutanées. Une transmission dans les jours précédant l'apparition des symptômes n'est pas à exclure et doit être surveillée. Pour des raisons pragmatiques, la période initiale de contagiosité est fixée à 2 jours avant le jour du prélèvement ou du test PCR positif.

PÉRIODE D'INCUBATION

Les symptômes apparaissent généralement de 5 à 21 jours après l'infection.

SYNDROME ET SYMPTÔMES

Les symptômes de la variole du singe sont similaires à ceux de la variole, mais sont généralement beaucoup plus légers. La maladie commence souvent par les symptômes suivants :

- fièvre
- maux de tête
- douleurs musculaires
- maux de dos
- ganglions lymphatiques enflés
- frissons
- fatigue

Après 1 à 3 jours, on observe une éruption cutanée qui commence généralement sur le visage et apparaît ensuite sur tout le corps. Cette éruption cutanée passe par plusieurs étapes, du bouton à la vésicule. Après le dessèchement des vésicules, il reste des croûtes qui finissent par tomber au bout de 2 à 3 semaines.



COMPLICATIONS

La variole du singe est dans la plupart des cas une affection bénigne qui guérit d'elle-même. La plupart des patients se rétablissent en deux à quatre semaines.

Exceptionnellement, les symptômes peuvent s'aggraver. Les complications possibles sont les suivantes :

- détresse respiratoire
- cécité
- bronchopneumonie (inflammation des bronches et des poumons)
- infection bactérienne secondaire
- encéphalite (inflammation du cerveau)
- ulcères cornéens
- kératite (inflammation de la cornée)
- cicatrices
- septicémie (empoisonnement du sang)

Le taux de mortalité est de 1 à 10 %.

TRAITEMENT

Le traitement de la variole du singe est principalement symptomatique et de soutien (diminution de la fièvre et des démangeaisons), et comprend la prévention et le traitement des surinfections bactériennes.

Il existe un médicament antiviral reconnu en Europe contre la variole et la variole du singe. Cependant, il n'est pas encore disponible à grande échelle ni sur le marché belge.

PRÉVENTION

Mesures de précaution

Les personnes travaillant dans le secteur des soins ou dans un laboratoire sont invitées à utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) appropriés lors du prélèvement d'échantillons sur un cas suspect, lors de la prise en charge d'un patient et lors de la manipulation de matériel contaminé (vêtements, literie, etc.) ou d'échantillons : gants, tablier imperméable, masque FFP2 et protection anti-éclaboussures dans les yeux.

Isolement et mesures pour les contacts à risque

Les patients présentant une infection (suspectée) doivent être maintenus en isolement strict dès l'apparition des symptômes, et ce jusqu'à ce que les lésions aient séché et guéri.

Une distinction est faite entre les contacts à très haut risque et à haut risque.

Un contact à très haut risque est :

- un ou plusieurs partenaires sexuels ;
- une ou plusieurs personnes ayant eu un contact prolongé peau à peau alors que le patient présentait une éruption cutanée.



Un contact à haut risque est :

- une personne vivant dans le même foyer ou dans un environnement similaire (ex. : camper, passer la nuit chez quelqu'un, etc.) ;
- une personne qui a partagé des vêtements, de la literie, des ustensiles de cuisine, etc. alors que le patient présentait une éruption cutanée ;
- le(s) soignant(s) d'une personne malade pendant que celle-ci était symptomatique ;
- le personnel soignant qui a été en contact avec un cas (contact avec les lésions cutanées ou contact prolongé en face à face) sans porter les équipements de protection individuelle appropriés ;
- les soignants ou d'autres personnes ayant développé une lésion profonde ou ayant été exposées sans équipements de protection individuelle aux fluides corporels d'une personne malade ou à une procédure au cours de laquelle des aérosols sont générés ;
- le personnel de laboratoire qui, sans équipements de protection individuelle, a été exposé à un accident du travail impliquant un échantillon contenant le virus ;
- un autre passager à un/deux sièges de distance d'un cas symptomatique, dans un avion, un bus ou un train, avec une durée de voyage ≥ 3 heures.

Tous les autres contacts (y compris les interactions sociales, les collègues de travail, les personnes partageant des appareils de fitness, etc.) sont considérés comme des contacts à bas risque, pour lesquels il n'existe pas de mesures spécifiques.

Il est demandé à tous les contacts à haut risque de surveiller leurs symptômes pendant 21 jours. Les contacts étroits doivent être évités avec les jeunes enfants, les femmes enceintes et les personnes souffrant de troubles immunitaires. Il est conseillé aux contacts à très haut risque de porter un masque chirurgical lors de tout contact avec d'autres personnes. Si la personne entre en contact avec de jeunes enfants (par exemple à la crèche), des femmes enceintes ou des personnes souffrant de troubles immunitaires, le contact à très haut risque doit rester en quarantaine pendant 21 jours.

Vaccination

Le vaccin utilisé pour la vaccination préventive contre la variole du singe est le vaccin antivariolique de troisième génération, Imvanex® (ou la version américaine Jynneos®). Imvanex® était déjà enregistré en Europe comme vaccin contre la variole, mais il a également été enregistré comme vaccin contre la variole du singe en juillet 2022. Le vaccin peut être utilisé dans les premiers jours suivant une éventuelle infection (prophylaxie post-exposition ou PEP) ou comme protection préalable pour les personnes présentant un risque d'infection plus élevé.

Deux vaccinations sont nécessaires, à au moins 4 semaines d'intervalle, pour acquérir une bonne immunité.



À ce stade de la situation épidémiologique et de la disponibilité limitée des vaccins, la vaccination est pour le moment réservée aux cas suivants :

- les personnes immunodéprimées après un contact à haut risque (ex. : membre du foyer infecté ou partage de vêtements, de literie, d'ustensiles de cuisine avec un patient présentant une éruption cutanée) ;
- les personnes après un contact à très haut risque (ex. : contact sexuel, contact prolongé peau à peau avec une personne présentant une éruption cutanée ou une plaie) ;
- le personnel soignant après un contact à haut risque sans protection (ex. : contact prolongé en face à face, contact avec les fluides corporels d'un patient infecté, exposition à des aérosols).

Les groupes à risque suivants peuvent également se faire vacciner :

- les travailleurs du sexe masculins et transsexuels ;
- les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) séropositifs ou sous PrEP contre le VIH et ayant eu au moins deux IST au cours de l'année écoulée ;
- les personnes souffrant de troubles immunitaires et présentant un risque élevé d'infection ;
- le personnel de laboratoire qui manipule les cultures de virus.

Les vaccins sont distribués aux centres de vaccination désignés en Belgique.

Les personnes qui ont reçu le vaccin antivariolique classique ne sont en principe pas vaccinées à nouveau, sauf si elles présentent un trouble immunitaire. Les personnes qui ont déjà contracté la variole du singe ne peuvent pas non plus être vaccinées.

OBLIGATION DE DÉCLARATION

Tous les cas probables et confirmés doivent être signalés aux services d'inspection de la santé régionaux afin que la recherche des contacts et de la source puisse être lancée et que les mesures nécessaires soient prises pour prévenir toute nouvelle transmission.